

Salbris, le 14 mars 2023



Alexandre AVRIL,
Conseiller régional Centre-Val de Loire
Vice-Président du Pays de Grande Sologne
Président de la Communauté de Communes
de la Sologne des Rivières
Maire de Salbris

à

Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communautaire
de la Communauté de communes
Sologne des Rivières

Objet : Réunion ordinaire du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur, *chac* *cousilleu*,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion ordinaire du Conseil communautaire qui aura lieu le

Lundi 20 mars 2023, à 17h30

Salle Georges Waquet, 41300 SALBRIS

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2023

FINANCES

3. Vote des budgets primitifs 2023, budget général et annexes
4. Attribution des subventions 2023 – compte d'imputation 6574
5. Vote des taux de fiscalité 2023
6. Vote de la TEOM
7. Vote du produit attendu pour le calcul de la taxe GEMAPI
8. Révision de la Taxe de séjour
9. Révision des tarifs du service petite enfance- enfance – jeunesse
10. Demande de subvention « Fonds vert » Bâtiment 9 du Technoparc

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

11. Convention avec la Région pour la mise en œuvre du fond partenarial économie de proximité
12. Attribution d'une aide – fonds partenarial économie de proximité – ASCLEPIOS
13. Adoption d'un règlement d'aide en faveur de la création d'établissements dédiés à l'accueil de professionnels de santé
14. Attribution d'une aide en faveur de la société J.M SALBRIS dans le cadre du dispositif d'aide en faveur de la création d'établissements dédiés à l'accueil de professionnels de santé

Administration Générale

Communauté de Communes Sologne des Rivières – 6 rue des Ecoles – 41300 SALBRIS
02 54 96 23 00 – mail : solognedesrivieres@ccsr.fr
www.sologne-des-rivieres.fr

URBANISME

15. Cession Standis : acquisition à la Ville de Salbris puis cession à la société Standis
16. Cession Guyader CHARPENTE 3D : acquisition à la Ville de Salbris puis cession à la société Guyader CHARPENTE 3D des lots 22 et 24 et parcelle AR 497 ZA des Champs

TOURISME

17. Révision de tarifs prestation Weebnb de l'Office de Tourisme

ENFANCE-JEUNESSE

18. Convention d'accueil des enfants de Marcilly en Gault sur l'ALSH de la CCSR

DIVERS

19. Informations et questions
20. Décisions

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président
Alexandre VRIH

Au plaisir de vous retrouver

